



AÉROPORTS DE PARIS

IL N'Y A PAS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
SANS PROGRÈS SOCIAL

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
AÉROPORTS
DE PARIS

DU 5 AU 10 MARS 2015
ÉLECTIONS
DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL
& DU COMITÉ D'ENTREPRISE



Ressources humaines, sécurité du travail, achats, appro., logistique, communication, juridique, études statistiques trafic, pôles administratifs, contrôle de gestion, informatique,... tous veillent à faciliter la vie de l'aéroport.

Au service de l'ensemble des activités de l'entreprise, les fonctions support œuvrent pour en garantir leur bon fonctionnement.



Les élections professionnelles qui auront lieu du 05 au 10 mars 2015 s'inscrivent dans un contexte de remise en cause de nos métiers qui sont directement liés aux activités aéroportuaires.

Il est donc essentiel de défendre nos spécificités et de revendiquer pour leur développement dans le souci permanent d'amélioration des conditions de travail.

L'introduction de nouvelles technologies et la soit disant simplification des process mise en avant par la direction conduit à une intensification du travail, à la suppression des spécificités des mé-



tiers, à un accroissement de la polyvalence pouvant conduire à la remise en cause des grilles et des catégories.

Un risque important d'externalisation pèse également sur nos activités.

Plusieurs activités sont essentielles au fonctionnement d'un aéroport international : **l'aéronautique, la maintenance, l'informatique, l'architecture et l'ingénierie, l'immobilier, le secours à la personne, l'exploitation et l'accueil, les fonctions support.**

Ce sont les piliers de notre entreprise et nous devons en garantir le maintien au sein de la maison mère et en moyen propre.

Derrières ces activités ce sont des femmes et des hommes qui travaillent et produisent.

Vous pouvez compter sur la CGT pour contribuer à leur développement, et à la défense de tous les métiers.



Souvent la cible des réorganisations diverses

(SSPG – PDV- Réorganisations.)

La direction distingue désormais les emplois liés au « cœur de métier », et les autres métiers qui sont donc considérés comme extérieurs à la dite mission...

Ainsi, dans cette logique, les fonctions support deviennent la variable d'ajustement en matière d'effectifs, de salaire...

Les salariés qui exercent un métier "support" sont considérés comme moins prioritaires, voire

dévalorisés par rapport à d'autres salariés de l'entreprise. Ils sont la cible des réorganisations successives d'ADP.

Leurs possibilités d'évolution de carrières sont moindres, les mobilités professionnelles peu importantes. Ils subissent le cloisonnement dans les directions et la difficulté de pouvoir exercer un autre métier malgré le plan de formation de l'entreprise.



La CGT revendique

- Reconnaissance et respects des différents métiers dits « supports »
- Des EAP appuyés sur l'expérience et l'investissement personnel au lieu de critères de notation basés sur des positionnements idéologiques ou courtisans. La notation aléatoire sur critères subjectifs rend impossible un réel déroulement de carrière
- Un vrai parcours professionnel qui permet une dynamisation des métiers par le biais d'une formation continue sur toute la vie professionnelle. La formation doit être considérée comme un investissement sur l'avenir et pas comme une charge ou « perte de production ». Elle doit permettre d'accompagner un changement professionnel si le salarié le souhaite.
- Revalorisation du tutorat dans le cadre de l'emploi des jeunes, des handicapés et des divers arrivants dans une Direction.
- Une surveillance accrue sur les conséquences du prochain contrat de régulation économique (2016- 2020)-remplacement d'un départ sur 2-et du PDV - sur les charges de travail déjà lourdes.
- Un temps de transmission suffisant entre le prenant et le cédant d'un poste garantirait une meilleure intégration.
- Le droit à la déconnexion.
- Réduction effective du temps de travail et un encadrement du forfait jour pour les cadres.

